



Conseil Municipal des Jeunes

Compte-tenu de l'évolution de la situation sanitaire,

*L'élection du Conseil Municipal des Jeunes
prévue initialement le vendredi 9 octobre 2020
est reportée à une date ultérieure.*

Nous vous communiquerons dès que possible la date du vote.

Pour info :

Le Conseil Municipal des Jeunes se composera de 5 à 10 jeunes âgés de 10 à 17 ans, représentant la jeunesse du village. Pour être candidat, il faut être âgé de 10 à 17 ans au moment du vote. Tous les jeunes de Pralognan-La-Vanoise, âgés de 17 ans au plus, peuvent voter.